

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2009050

Signataire : SL/MP

OBJET : Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2010

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire, dans l'attente et jusqu'au vote du budget primitif 2010 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants suivants :

Chapitre	Libellé	Montant autorisé
20	Immobilisations incorporelles	149 300 €
204	Subventions d'équipement versées	539 826 €
21	Immobilisations corporelles	525 839 €
23	Immobilisations en cours	2 962 875 €
27	Immobilisations financières	156 432 €
45	Opérations pour compte de tiers	273 625 €

Le Maire.